



Programme d'habitation abordable Québec

Documents requis – Étape de validation des loyers

Juillet 2024

Documents requis – Validation des loyers

Chacun des documents énumérés ci-dessous doit être déposé sur la plateforme Web sous forme de fichier distinct, selon le format et la nomenclature spécifiés.

Documents à transmettre pour la validation des loyers

Nom du document	Nomenclature	Format
<ul style="list-style-type: none"> Formulaire de demande d'aide actualisé à la suite de la réalisation du projet reflétant la viabilité du projet et le respect des loyers maximaux 	<i>(À remplir directement sur la plateforme DEM)</i>	Excel
<ul style="list-style-type: none"> Police d'assurance exploitation couvrant la reconstruction du bâtiment, la perte de revenu de loyer en cas de réclamation, les bris de machines, la responsabilité civile générale, les protections pour inondations ainsi que le refoulement d'égout 	PHAQ000XX-LetAssExpl PHAQ000XX-AssExpl- 20XXmmjj	PDF
<ul style="list-style-type: none"> Titre d'acquisition du demandeur, <i>le cas échéant (s'applique aux projets réalisés selon la formule « clés en main »)</i> 	PHAQ000XX-TitrAcqu-20XXaa-mm-jj	PDF
<ul style="list-style-type: none"> Attestation temporaire de conformité RPA (<i>pour les projets RPA</i>) 	PHAQ000XX-RPA-CertConf	PDF
<ul style="list-style-type: none"> Certificat Novoclimat délivré par le Bureau de la transition climatique et énergétique (BTCE), <i>pour les projets de construction neuve admissibles</i> 	PHAQ000XX-Novo-Cert	PDF
<ul style="list-style-type: none"> Évaluation énergétique après travaux délivrée par le BTCE dans le cadre du programme Rénoclimat, <i>pour les projets de rénovation admissibles</i> 	PHAQ000XX-EvalEnergRenClimat	PDF
<ul style="list-style-type: none"> Déclaration de copropriété divise signée, <i>le cas échéant (projets comportant une partie hors PHAQ)</i> 	PHAQ000XX-DeclCopropDiv-Sign	PDF
<ul style="list-style-type: none"> Plans du projet tel que construit 	PHAQ000XX-TQCPlansDevisArch PHAQ000XX-TQCPlansCivil PHAQ000XX-TQCPlansElect PHAQ000XX-TQCPlansPlomb PHAQ000XX-TQCPlansStruc PHAQ000XX-TQCPlansVent PHAQ000XX-TQCCahCharge	PDF

<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de fin de travaux lorsque les travaux sont terminés ou, pour les projets réalisés en formule « clés en main », copie du titre d'acquisition du demandeur (requis pour le versement du solde de la subvention) 	PHAQ000XX-CertFinTrav	PDF
<ul style="list-style-type: none"> • Avis de disponibilité des logements à la location (voir article 10.5 des normes) 	PHAQ000XX-AvisDispoLoyers	PDF
<ul style="list-style-type: none"> • État audité des coûts définitifs au plus tard six (6) mois après la date où seront connus définitivement les montants nets de TPS et de TVQ, incluant, le cas échéant, des remboursements relatifs aux coûts de réalisation (requis pour le versement du solde de la subvention) 	PHAQ000XX-EtatsAuditCouts	PDF

Documents à transmettre après la validation des loyers

Nom du document	Nomenclature	Format
<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de localisation délivré par un(e) arpenteur(-euse)-géomètre après la fin des travaux démontrant l'implantation finale du bâtiment sur le terrain 	PHAQ000XX-PlanImplant	PDF
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final sur les titres de propriété, si une modification à la subvention de la SHQ est apportée après les travaux <p>Le rapport doit confirmer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ que le demandeur détient un droit de propriété perpétuel sur l'immeuble ; ✓ que le demandeur en est propriétaire avec la garantie légale ; ✓ que l'immeuble est conforme pour l'usage résidentiel ; ✓ que l'immeuble est libre de toute hypothèque, redevance, priorité ou charge quelconque (à l'exception des hypothèques de la SHQ et du prêteur au projet). 	PHAQ000XX-RapTitFin-20XXmmjj	PDF

Autres documents qui pourraient être demandés

Tout autre document et tout renseignement que la Société d'habitation du Québec peut raisonnablement exiger en lien avec sa contribution financière à la réalisation du projet.

Suivi du projet en exploitation

Se référer à la convention de réalisation et d'exploitation signée avec la Société d'habitation du Québec et à son conseiller ou sa conseillère en gestion pour la reddition de comptes à fournir.